



CLUB PROBUS FRANCE

✂ ✂ CR DES JOURNÉES DES PRÉSIDENTS – RÉGIONS OUEST et SUD ✂ ✂

PLÉRIN (Côtes-d'Armor) le 1^{er} avril 2025



MARSEILLE (Bouches-du-Rhône) le 04 avril 2025



Du port de Plérin à celui de Marseille, il n'y a qu'un pas à franchir (bottes de sept lieues bienvenues) ...

En ce début avril, la même semaine, se sont déroulées les journées des présidents, l'une en région Bretagne, le 1^{er} avril, l'autre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 04 avril.

Cette proximité de dates et une présentation similaire nous autorisent à rédiger un CR commun de ces deux réunions animées par notre infatigable président national, Jacques Pierre NOLLET, accompagné, à l'ouest, par Philippe Cattyn, past président national 2021-22 et Philippe Balland, délégué pour la région ; et, dans le sud, par Philippe Delacour, vice-président national, et Hervé Scribe, président de Lyon Saint Jean (et ancien responsable développement et communication de la région sud).

Dans les deux régions, une majorité de clubs a répondu présent ce qui est gratifiant pour les organisateurs.

✂ ✂ ✂ ✂ ✂

ACCUEIL



Jacques Pierre adresse un mot d'accueil aux participants, rappelant l'importance de ces journées qui sont une occasion de partager des informations ainsi

que d'échanger (entre les clubs et les comités nationaux, mais aussi entre probusiens). Comme l'un des thèmes de l'année est l'ouverture entre clubs, cette réunion est une bonne occasion de la mettre en pratique. Suit la présentation des membres des comités. Au cours de la réunion, Jacques Pierre ne manquera pas de rappeler deux grandes valeurs fondamentales de notre club : l'amitié et l'engagement.

✂ ✂ ✂ ✂ ✂

LE GUIDE DU PRÉSIDENT



Jacques Pierre rappelle l'existence du « guide du président, présenté sous forme de classeur, censément transmis d'un président à son successeur (après qu'il l'a mis à jour...). Nombre de participants déclarent ignorer l'existence de ce document ! Pour mémoire, il est consultable sur le site de ProBus France : Les clubs en France ↓ Documentation – Le guide du président.

On y trouve : la présentation des membres des comités ; les « fondamentaux » (dont les aspects administratifs, le rappel des responsabilités des membres du bureau, la transmission des documents, les obligations statutaires, etc.) ; le rappel des statuts et règlement intérieurs types ; les liens permettant d'accéder à certains documents administratifs ; les procédures ; des modèles de convocations, PV, etc.

Il est à noter que certains de ces documents doivent faire l'objet d'une prochaine mise à jour. Outre la « check liste » des responsabilités incombant au président et au bureau du club, Thomas Glorieux, en charge de l'annuaire, rappelle régulièrement dans ses courriels le rôle crucial du contact internet, notamment dans la mise à jour de l'annuaire.

C'est l'occasion de rappeler la différence entre « l'annuaire imprimable » qui se présente comme l'ancien annuaire « papier » dont les données sont fixées pour un an, donc immuables jusqu'à l'édition suivante et la version « liste des membres » qui est mise à jour au fur et à mesure de l'année (pour peu que les contacts internet remplissent bien leur mission) et peut éventuellement être imprimée (saisir les renseignements et faire un copier/coller... ça use un peu plus de papier...). Enfin, sur le site, dans « La vie des clubs », les rubriques « Sorties, Conférences et Voyages des clubs » constituent une base de données à exploiter. Il nous a été rapporté que cela avait permis à certains clubs d'accueillir, avec bonheur, des conférenciers issus d'autres clubs.

Santo Petrantò qui a eu la mission de récolter ces informations a fait part des difficultés qu'il a rencontrées quant à la « remontée » de ces renseignements qui a nécessité de nombreux rappels. Comme chacun le sait, le site internet de ProBus France a fait l'objet d'une modernisation et d'un important rajeunissement effectués l'an dernier sous la houlette de Jean-Claude Nuytten. C'est un important vecteur de communication et le lien indispensable entre les clubs.



ANIMATION - DÉVELOPPEMENT

Dans chaque région, le chargé du développement et de la communication se doit de suggérer ou proposer des activités interclubs. Quelques idées ayant fait leurs preuves dans d'autres régions sont présentées : marche mensuelle, tournoi de bridge, journée festive, organisation d'une conférence ou d'un concert ou, pourquoi pas, un voyage... sans parler, bien évidemment, de ponctuelles réunions interclubs.

Un thème récurrent de ces réunions est le recrutement de nouveaux membres : outre la cooptation (et l'exploitation de nos « réseaux »), le comité national préconise la participation aux salons annuels des associations organisés dans de nombreuses communes, l'utilisation des réseaux sociaux (prudence, toutefois, quant à la confidentialité) ou la prise de contact avec des clubs services (tout en rappelant de se méfier de tomber dans le prosélytisme). Pour nous faire connaître, le mot d'ordre - souriant- est : « Soyons sexy ! ».

Pour un peu de visibilité (et chatouiller la curiosité), on nous rappelle l'idée de la pose de panneaux à l'entrée des villes (cf. Le

Touquet) ou la proposition d'apposer une plaque sur les lieux de réunion.

Conclusion : faisons-nous connaître et soyons attirants !

✂ ✂ ✂ ✂



Des présidents attentifs à Plérin

CRÉATION DE NOUVEAUX CLUBS

Jacques Pierre expose la démarche des clubs d'Épernay, Reims et Arras (rejoints récemment par Senlis) initiée en vue de la création de nouveaux clubs dans un « désert » probusien (pour voir l'implantation des clubs, aller sur le site : Les clubs en France ↓ La carte des clubs en France / agrandir l'image...). Dans le cas présent, sont visées les villes de Chartres, Meaux et Soissons. Les démarches mises en œuvre consistent à « identifier » 4 ou 5 « profils probusiens » à partir de réseaux diversifiés ; à présenter les valeurs de ProBus et les activités des clubs ; à aider et conseiller pour le recrutement complémentaire d'autres membres (l'objectif de 5 personnes paraissant souhaitable pour une remise de charte avec 8 membres minimum) ; enfin, accompagner les « postulants » jusqu'à la remise de charte.

Cette action fait l'objet d'une réunion mensuelle permettant de faire le point sur l'avancée des projets. La limite fixée pour la prospection est d'un an : si elle n'aboutit pas, il semble raisonnable de ne pas s'acharner.

Nos amis sparnaciens, rémois, arrageois et senlisiens ont besoin des probusiens de toute la France, demandant à chacun de fouiller son répertoire d'adresses et d'envoyer les coordonnées des cousins, amis, relations, etc. habitant dans les secteurs des villes concernées.

Contacts : François Lhotte (Épernay) qui anime cette « commission » ; Bernard Moreaux (Reims) ; Marcel Gambier ou Jean-Benoît Tierny (Arras) ; François Nijdam (Senlis).

Les coordonnées de nos amis se trouvent, bien sûr, sur le site ProBus France (Annuaire ⇒ Identifiant et mot de passe / Annuaire devient « Espace membre » ↓ Liste des membres ou Annuaire imprimable).

Dans la région nord, un nouveau club, « Cap Nord », est en formation et devrait être charté avant l'été. Contrairement à la démarche précédente, il s'agit d'un cas de « génération spontanée » (comme l'avait été la naissance des « Amis du Haut Var » l'an dernier) ce qui montre que les deux types d'approches pour initier un club sont possibles (et complémentaires).

Deux autres clubs sont en formation : le troisième club marseillais, « Marseilleveyre » ; l'autre dans le sud-ouest, à Bayonne, « Probus Socoa ». Un club uniquement féminin pourrait également voir le jour à Bayonne. Plus récemment, le bureau national de ProBus France a été informé de l'intention de création d'un club uniquement féminin à Reims (la base étant des épouses de probusiens rémois).

Ces créations sont bienvenues puisque, depuis notre dernière AG, deux clubs ont annoncé leur dissolution et que deux autres clubs parlent de fusion ou de regroupement.
N'oublions pas que 80 départements métropolitains n'ont aucun club.



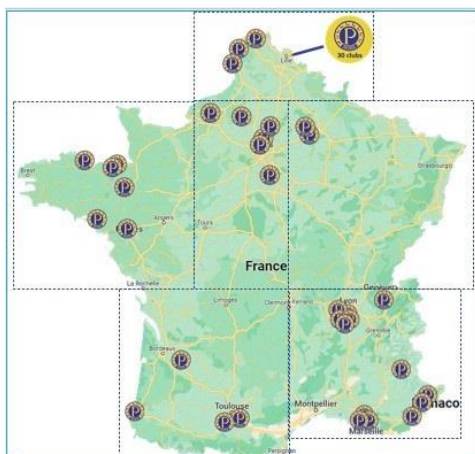
ÉVOLUTION DES STRUCTURES AU SEIN DE PROBUS FRANCE – LES COORDINATEURS RÉGIONAUX

A Plérin, Philippe Cattyn et, à Marseille, Hervé Scribe ont commenté la suite du projet présenté lors de l'assemblée générale d'Arras à propos du découpage régional. Ils travaillent sur ce dossier avec Didier Decarne.

Sont rappelées les diverses raisons amenant à ce souhait de faire évoluer les structures : le nombre croissant de clubs et de membres ; la complexité de la communication entre ProBus France et les clubs régionaux eu égard à la taille du pays et la perception qui peut être jugée « lointaine » de ProBus France par les clubs ; la charge accrue affectant le bureau national ; la nécessité de favoriser le rapprochement des clubs ; le désir, lié par la proximité, d'être plus réactif, plus opérationnel.

Les statuts actuels prévoient un conseil d'administration (le comité national) de 4 à 12 membres qui élit un bureau composé d'un président, de vice-présidents, d'un trésorier et d'un secrétaire.

La modification des statuts conserverait un conseil d'administration identique qui élirait un bureau plus étoffé composé du président national, d'un vice-président, de six coordinateurs régionaux (voir ci-après), d'un trésorier et d'un secrétaire.



Voici un aperçu de ce que pourraient être les 6 zones géographiques, en tenant compte des clubs actuels et de ceux qui pourraient être chartés dans les mois à venir.

6 zones = 6 coordinateurs régionaux représentant de leur région au sein de ProBus France. Ils seraient choisis par les clubs de leur région, feraient partie du bureau national, seraient l'interlocuteur privilégié et le relais régional du président de ProBus France.

Voici un aperçu de ce que pourraient être leurs missions :

- développer et animer leur région : nouveaux clubs, échanges interclubs, informations, ...
- informer le président et le comité national des actions de leur région
- fédérer et cultiver, dans leur région, l'esprit d'appartenance à ProBus France

Ils auraient le loisir de déléguer des tâches à des probusiens locaux, sous leur responsabilité.

Cette présentation est l'occasion de rappeler quelles sont les missions du président national telles que définies dans les statuts (site ProBus France : « Vie des clubs » ↓ « Les statuts de ProBus France »).

Des questions restent en suspens, comme le mode de désignation des coordinateurs (vote régional dont les modalités seraient à définir ou cooptation du comité national) ou leur élection au conseil d'administration, la durée de leur mandat (un minimum de 2 ans semble raisonnable), les moyens mis à leur disposition, etc.

L'essentiel des questions est à venir : ce sont celles que les probusiens vont soulever lors des réunions statutaires lorsque le président de leur club mettra ce sujet à l'ordre du jour.

Un dossier sera prochainement élaboré dans ce but et adressé à l'ensemble des membres en vue de cette discussion. Le trio Philippe-Didier-Hervé attend, bien sûr, des réactions et remontées leur permettant de peaufiner le projet.

L'adoption définitive de ce projet aurait lieu lors d'une prochaine AGE et nécessiterait d'adapter les statuts actuels.

Enfin, les concepteurs ont conscience qu'il faudra du temps pour mettre en œuvre le projet.

✧ ✧ ✧ ✧ ✧



Après la réunion, à Marseille.

L'INTERNATIONAL – PROBUS GLOBAL

En l'absence de Christophe Leruste, chargé des relations internationales, Jacques Pierre évoque ce sujet qui lui tient particulièrement à cœur...

Il présente PROBUS GLOBAL, le réseau international qui relie les probusiens du monde entier.

En 2018, un groupe de membres a commencé à travailler sur la représentation de ProBus à l'international. Leur objectif était d'augmenter le nombre de membres et de promouvoir la croissance de ProBus par la création de nouveaux clubs et des communications interclubs pour échanger des idées.

En 2025, ProBus Global compte quelques 1 400 membres (dont une trentaine de Français) répartis dans 20 pays.

Une carte montrant la répartition des 300 000 probusiens dans le monde permet de mesurer la présence du club sur la planète.

PROBUS GLOBAL publie régulièrement une Newsletters à laquelle vous pouvez vous abonner aisément. The publication is in English, mais votre ordinateur doit vous proposer la traduction des articles (les bulles des dessins humoristiques vous demanderont, peut-être, un petit effort...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site ProBus France « Vie des clubs » ↓ « L'international » ; dans cette rubrique, n'hésitez pas à « cliquer » lorsque l'occasion se présente : vous découvrir moult articles ou informations...

Eh oui ! Encore un renvoi vers le site ! Cela vous oblige à chercher..., mais c'est aussi une façon de vous inciter à découvrir la mine d'informations contenues dans ce portail en vous amusant à naviguer dedans...

En complément, Jacques Pierre en termine sur le sujet en projetant quelques photos de rencontres récentes avec des clubs belges, ayant conscience que, actuellement, ce sont essentiellement de rares clubs du nord qui entretiennent des relations internationales.

✧ ✧ ✧ ✧ ✧

OFFRES D'EMPLOI

Au niveau du comité national et des experts, quelques « postes » seront à pourvoir à la fin de cette année. Après plusieurs années d'engagement, quelques-uns de nos amis songent à « passer la main » et cherchent des successeurs...

Si vous êtes, vous-mêmes, intéressé ou si vous connaissez, dans vos clubs, des amis probusiens prêts à mettre leurs compétences au service de ProBus France, qu'ils n'hésitent pas à se manifester.

Toutes les personnes actuellement concernées sont prêtes à aider les postulants, à répondre aux questions et suggèrent que certains « postes » soient scindés pour alléger la tâche.

Pour orienter vos investigations, sachez que les demandes portent sur l'informatique / le site, la gestion de l'annuaire, la trésorerie et le secrétariat.



QUESTIONS DIVERSES

- La question des assurances étant relancée, il est rappelé que la souscription d'un contrat d'assurance couvrant le club est une obligation statutaire et que, chaque année, le club doit adresser copie dudit contrat à Philippe Delacour qui, outre sa fonction vice-présidentielle, a la charge du dossier « assurances ».

- Certaines réflexions suggèrent un rajeunissement de style. Quid de la cravate ? Quelques clubs ont adopté le pull logoté ProBus. Sujet à débattre...

- Les sujets du recrutement et du vieillissement des clubs sont abordés. Il est important de faire connaître ProBus autour de soi, d'en parler. Présenter la charte qui régit notre club est attrayant de même que de ne pas hésiter à mettre en avant sa propre expérience. Dans l'ensemble, les clubs vivent bien, sont actifs, proposent des activités alléchantes et doivent le faire savoir. Les autres clubs ignorent parfois notre existence. Certains de leurs membres, après de nombreuses années de « service », pourraient trouver en ProBus un « dérivatif » (démarche à entreprendre avec toutes les précautions rappelées dans le chapitre traitant de l'animation et du développement).

- Il est suggéré que, à l'occasion de conférences, des personnes susceptibles d'être intéressées par le club soient invitées gratuitement.

- Les statuts et règlement intérieurs types proposés seraient incomplets dans l'esprit de certains. Par exemple, pour certains, il faudrait ajouter, l'obligation, lors de l'intronisation, de s'engager à recruter un ou des nouveaux membres.

S'agissant de documents « types », ils définissent l'essentiel des règles à respecter, laissant un certain nombre de possibilités loïsibles aux clubs quant à leur vie propre ou aux dispositions auxquelles ils souhaitent se conformer ; tout en rappelant que certaines règles draconiennes peuvent freiner l'intérêt de postulants : vaut-il mieux obliger ou donner envie ?

- Certains participants suggèrent que les épouses soient invitées à l'occasion des réunions régionales et bénéficient d'un programme propre. N.D.L.R. : il est vrai que cela a été le cas les années précédentes, mais qu'un faible taux de participation avait été enregistré, interrogeant sur l'intérêt de cette démarche ; en outre, cette année, l'idée a été abandonnée par le comité national en raison de délais de préparation un peu courts...



À VOS AGENDAS !

Ultime précision : notez la date du **JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025** qui sera celle de l'AGO et, sûrement, celle d'une l'AGE. Le lieu vous en sera précisé ultérieurement.